



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2022, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L.

À la suite de la réalisation du mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant est de l'opinion que « les états financiers résumés constituent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public».

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 2 528 885\$, résultant de recettes se chiffrant à 6 293 298\$ comparativement aux dépenses de 4 700 501\$ tel qu'audité par le vérificateur externe.

Les revenus sont répartis selon les sources suivantes :

- Imposition de droits : 301 883\$
- Revenus de taxation : 2 306 130\$
- Paiements tenant lieu de taxes: 3 231 338\$
- Autres revenus divers (transferts gouvernementaux, services rendus etc.) : 453 947\$

Les dépenses de fonctionnement, sans charge d'amortissement, sont réparties selon les principaux secteurs d'activités suivantes :

- Transport : 959 825\$
- Administration : 1 026 116\$
- Sécurité publique : 580 125\$
- Hygiène du milieu : 825 116\$
- Loisirs et culture : 1 057 287\$
- Autres : 252 032\$

RÉALISATIONS EN IMMOBILISATIONS 2021

- Patinoire phase II : 2 022 512\$
- Réfection chemin Murphy : 133 211\$
- Construction de l'écocentre : 112 187\$

- Procuration d'un atelier mobile : 76 573\$
 - Conversion de l'éclairage public en DEL : 56 796\$
 - Divers projets totalisants : 150 317\$
- Pour un total des dépenses d'investissements de 2 551 596\$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissements, investissements en immobilisation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité possède un excédent non affecté cumulé de 4 470 257\$ au 31 décembre 2021.

CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2021 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

Le 25 janvier dernier, les membres du conseil ont adopté le budget pour l'année 2022. Malgré le coût de l'inflation et les autres augmentations importantes identifiées reliées aux opérations régionales et aux services, à la sécurité publique et l'environnement, l'objectif premier du conseil municipal est de maintenir un taux de taxation raisonnable tout en continuant de fournir des services de qualité. Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de taxes générales foncières à 0,34 \$ pour l'année 2022.

Les orientations pour 2022 incluent la modernisation progressive des infrastructures (routes, ponts, bâtiments) et des équipements. Les dossiers concernant la Sécurité publique, l'Environnement, le Plan d'urbanisme et les Loisirs occuperont également une place importante dans les priorités municipales.



Brent Montgomery, maire